

Image not found or type unknown



Carte graphique incompatible

Par **fran02000**, le **11/12/2010** à **19:30**

Bonjour,
Depuis le 03/11/2010 que le réparateur a changé la carte graphique de mon ordinateur il ne fonctionne pas mieux. Je leur ai rapporté 3 fois mais pour eux tout est ok. J'ai demandé à une autre entreprise de comprendre mon problème et ils m'ont affirmé que la carte graphique n'est pas compatible avec la carte mère donc ça ne pourra jamais fonctionner. J'aimerais leur rendre la carte graphique et demander le remboursement. Quel article de loi m'aiderait à les convaincre ?